



Résidence l'Oasis
1, rue de la Piétrina
20000 AJACCIO

04 95 22 98 30
info@omgacorse.com
www.omgacorse.com



2^{ÈME} SEMESTRE 2023

PROGRAMME

DE FORMATIONS GRATUITES





GESTION COMPTABLE

LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Qu'est-ce qu'une Société Civile de Famille ?
- Pourquoi créer une Société Civile ?
- Faut-il mettre sa résidence principale dans une SCI ?
- Un mineur peut-il être associé dans une Société Civile ?
- Vaut-il mieux être soumis à l'IR ou à l'IS ?
- Quelles sont les particularités du régime des plus-values immobilières ?
- Faut-il amortir le bien immobilier ?
- Comment anticiper la transmission d'un bien immobilier tout en conservant les pouvoirs de gestion et le revenu ?

Animateur
M Bisgambiglia JP
Expert comptable

AJACCIO Jeudi 5 Octobre 2023
BASTIA Vendredi 6 Octobre 2023

TENUE DE LA COMPTABILITÉ BNC

- Recettes-Dépenses, quelques rappels.
- Suivi, affectation des dépenses et recettes.
- Établissement de l'état de rapprochement bancaire, sécurité indispensable à l'équilibrage de votre tableau de passage.
- Tout sur le véhicule et les différentes méthodes de déduction des frais.

Animateur
M Bisgambiglia JP
Expert comptable

AJACCIO Mardi 28 Novembre 2023 | 9h-12h & 14h-17h
BASTIA Lundi 27 Novembre 2023 | 9h-12h & 14h-17h

TENUE DE LA COMPTABILITÉ BIC

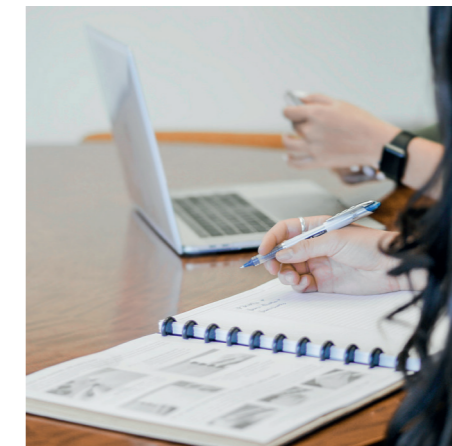
- Distinction petit matériel et immobilisation.
- Le traitement des charges mixtes.
- Le rappel des règles concernant le véhicule.
- Le traitement comptable des cotisations RSI.
- Les frais de repas.
- Les cadeaux à la clientèle.

Animateur
M Bisgambiglia JP
Expert comptable

AJACCIO Jeudi 30 Novembre 2023 | 9h-12h & 14h-17h
BASTIA Vendredi 1^{er} Décembre 2023 | 9h-12h & 14h-17h

RÉGIME DU BÉNÉFICE AGRICOLE

INITIATION



1ÈRE PARTIE : FISCALITÉ AGRICOLE

- Régime de la TVA
- Régime fiscal : Micro BA & Régime réel

2ÈME PARTIE : SOCIÉTÉS AGRICOLES

- Aspects juridiques : GAEC ; EARL ; SCEA
- Fiscalité des sociétés
- Régime social de l'exploitant

Animateur
Mme Fiorentini Isabelle
Expert comptable

AJACCIO Jeudi 14 Décembre
2023 | 14h-17h



VOS COTISATIONS SOCIALES URSSAF

Comprendre et analyser ses déclarations et ses appels de cotisations URSSAF.

Animateur
Mme Tomasi Sandrine
Référente offre de service à l'URSSAF

AJACCIO Mercredi 25 Octobre 2023 | 10h-12h



Au niveau de l'organisation technique, les webinaires seront réalisés sur la plateforme Zoom. Quelques jours avant la date du webinaire, nous vous ferons parvenir les liens de connexion avec les différentes informations techniques. Afin de privilégier les échanges qualitatifs, nous vous conseillons d'utiliser un outil qui permet de se voir et de s'entendre.

Les formations sous format webinaire sont limitées à 10 participants afin de privilégier les échanges qualitatifs. La limite de 10 participants et l'utilisation d'un outil de visio permettant à tous les participants de se voir et d'intervenir (son et image) permettent de proposer des webinaires dans des conditions d'interaction participants-formateur similaires au présentiel.

INFORMATIQUE

Animateur
M Devoille Patrice
Devatis informatique

POWER POINT

- **Prise en main du logiciel** : Notion de diapositives et de présentations ; Le ruban et ses principales options.
- **Réalisation de diapositives** : Création de diapositives ; Les zones de texte ; Insertion d'objet ; Alignement des objets ; Mise en place d'un fond pour la diapositive ; La trieuse de diapositives.
- **Réalisation de présentations** : Transitions en diapositives ; Mise en place d'effets sur les éléments des diapositives ; paramétrage et minutage de la présentation ; Utilisation et projection d'une présentation.

EN LIGNE Vendredi 13 Octobre 2023
| 10h-12h

FACEBOOK

- **Le réseau social Facebook** : Fonctionnement et intérêt professionnel de ce réseau social ; Présentation de Facebook (Principe, cible, outils, ...)
- **Profil** : Création et configuration d'un profil ; Gestion des amis et des groupes ; Gestion du fil d'actualité.
- **Page Professionnelle** : Création d'une page professionnelle pour son activité ; Paramétrage de la page professionnelle ; Méthodes pour faire connaître sa page et avoir des abonnés.
- **Sécurité et Confidentialité** : Gérer les paramètres de compte ; Informations publiques et privées d'une présentation.

EN LIGNE Jeudi 09 Novembre 2023 |
10h-12h

BÉNÉFICES NON COMMERCIAUX

Animateur
M Chauvet Edouard
Conseiller & Gestion de patrimoine



CARPIMKO : TOUT SAVOIR SUR VOS RÉGIMES DE RETRAITE OBLIGATOIRES (RÉFORME 2023)

Vous êtes infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes : vous relevez du régime obligatoire de la CARPIMKO. Faites un point sur votre régime de retraite obligatoire.

Comment fonctionne mon régime de retraite de base depuis 2023 ?

Age de départ à la retraite, Conditions du taux plein, Modalités de validation des trimestres, Comment est calculée ma retraite de base.

Comment fonctionne mon régime de retraite complémentaire ?

Acquisition de points retraite, Comment est calculée ma retraite complémentaire.

Comment fonctionne mon régime Avantage Social Vieillesse (ASV) ?

Acquisition de points retraite, Comment est calculée ma retraite complémentaire.

EN LIGNE Mercredi 20 Septembre 2023
| 13h-15h30

RESSORTISSANTS CIPAV : POINT SUR L'ÉVOLUTION DE VOTRE RÉGIME OBLIGATOIRE PRÉVOYANCE ET RETRAITE (TOUT CHANGE AU 01/01/2023)

À compter de cette année 2023, la CIPAV n'a plus la mission de collecter vos cotisations de retraite de base, de retraite complémentaire et d'invalidité-décès. C'est l'Urssaf qui s'en charge.

L'Urssaf aura pour mission de reverser à la CIPAV les montants collectés pour vos cotisations retraite et invalidité-décès.

La CIPAV reste votre caisse pour la gestion des prestations de retraite et de prévoyance.

A cette occasion, une évolution des modalités de calcul des cotisations de retraite complémentaire et d'invalidité-décès, auparavant forfaitaires, deviennent proportionnelles. En conséquence, les prestations CIPAV ne sont plus forfaitaires mais également proportionnelles.

Il est impératif de revoir sa couverture complémentaire facultative, notamment prévoyance, avec son assureur pour l'ajuster en fonction des modifications de couverture obligatoire CIPAV.

Comment fonctionne mon régime prévoyance depuis 2023 ?

Les indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail (durée, carence, mode de calcul).

La rente invalidité (Conditions d'octroi, durée, mode de calcul).

Rente survie, rente éducation et capital décès (Montant, conditions d'attribution).

Comment fonctionne mon régime de retraite de base ?

Age de départ à la retraite, Conditions du taux plein, Durée d'assurance, Comment est calculée ma retraite de base (valeur des points acquis).

Comment fonctionne mon régime de retraite complémentaire depuis 2023 ?

Acquisition de points retraite, Comment est calculée ma retraite complémentaire.

EN LIGNE Lundi 25 Septembre 2023 |
18h30-21h

BÉNÉFICES INDUSTRIELS & COMMERCIAUX

Animateur
M Chauvet Edouard
Conseiller & Gestion de patrimoine

ARTISANS & COMMERÇANTS COMPRENDRE SON RÉGIME DE RETRAITE OBLIGATOIRE (RÉFORME 2023)

ÉPISODE 1

Ce premier épisode a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Comment fonctionne mon régime de retraite de base ?
- Age de départ à la retraite.
- Conditions du taux plein.
- Modalités de validation des trimestres.
- Comment est calculée ma retraite de base.
- Comment fonctionne mon régime de retraite complémentaire.
- Acquisition de points retraite.
- Comment est calculée ma retraite complémentaire ?

EN LIGNE Lundi 04 Décembre 2023 |
14h-16h30

Comprendre le fonctionnement de mon régime obligatoire (base et complémentaire) de la retraite des artisans commerçants.

ÉPISODE 2

Ce second épisode a pour objectif de compléter le premier sur les possibles stratégies suivantes :

- Les conditions pour bénéficier d'un départ anticipé.
- Le mécanisme du cumul emploi retraite.
- La retraite progressive : Une stratégie pertinente ?
- Le rachat de trimestres : Une bonne idée ?
- La possibilité d'adhérer à la cotisation volontaire.

EN LIGNE Lundi 11 Décembre 2023 |
14h-16h30




Les **formations gratuites**, animées par des professionnels, s'adressent également à votre **conjoint** et à vos **collaborateurs**.

Pour vous inscrire, retournez le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de 30 € - caution de réservation** (un chèque pour l'ensemble des sessions).

Compte tenu des mesures de protections liées au COVID19, nous vous informerons du lieu de la formation en présentiel qui sera retenu, 8 jours avant la date de la formation.

Un mail de confirmation vous sera adressé.

L'OMGA-CORSE se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une formation en cas d'un nombre insuffisant de participants.



Intéressé par une formation ?
Contactez-nous !



04 95 22 98 30

info@omgacorse.com

www.omgacorse.com